



# Communiqué de Presse

A Thionville, le 20 novembre 2020

## THIONVILLE J'ACHÈTE : SIGNATURE DE LA CONVENTION



Lancée cet été, l'opération **Thionville J'Achète**, orchestrée par l'association des Commerçants Thionvillois (APECET) et soutenue par la Ville de Thionville sera officialisée ce samedi par la signature d'une convention entre les deux parties.

Dans le cadre du projet « Action Coeur de Ville », la Ville de Thionville, l'association des commerçants l'APECET et le Crédit Mutuel Thionville les Alliés ont constitué une cagnotte de 45 000 € afin de booster la reprise économique et soutenir les commerçants du centre-ville de Thionville.

Ce samedi 21 novembre, à 11h30, en mairie, salle Anne Grommerch, Pierre Cuny, maire de Thionville et Carol Thil, Présidente de l'APECET parapheront officiellement la convention qui engage la Ville à verser une subvention de 30 000 € afin de cofinancer cette opération. Depuis le mois de juin dernier, déjà plus de 200 000 € de bons d'achats ont été achetés et ainsi réinjectés dans l'économie locale auprès des 130 commerçants partenaires. Initialement prévue jusqu'au 31 décembre 2020, l'opération **Thionville J'Achète** est prolongée jusqu'au 31 mars 2021.

Une seconde convention sera également signée ce samedi entre l'APECET et le Crédit Mutuel Thionville les Alliés qui injecte la somme de 5 000 € dans le dispositif **Thionville J'Achète**.

CONTACTS PRESSE

Virginie Del Percio & Frédéric Hellich, tél : 06 87 28 85 12  
presse@mairie-thionville.fr • thionville.fr



# Communiqué de Presse

## **OPERATION « THIONVILLE J'ACHETE » : Alors comment ça marche ?**

### **COTE CLIENT**

Les clients achètent des bons d'achat bonifié d'une valeur de 10, 20 et 50 € auprès de l'APECET sur le site internet. Il n'y a pas de limite de montant.

Pour un bon d'achat d'une valeur de 10€, le client ne paye à l'APECET que 9€

Pour un bon d'achat d'une valeur de 20€, le client ne paye à l'APECET que 18€

Pour un bon d'achat d'une valeur de 50€, le client ne paye à l'APECET que 45€

Soit 10% de remise

Le client peut acheter pour 20, 30, 70, 120 €, comme bon lui semble.

Il récupère en même temps la liste des commerçants partenaires de l'opération.

Les bons d'achat sont valables jusqu'au 31 décembre 2020.

### **DEUX SOLUTIONS POUR SE LES PROCURER :**

J'achète mes bons sur le site [www.thionvillejachete.com](http://www.thionvillejachete.com) et je les récupère sur rendez-vous au 03 82 53 33 18 à l'Office de Tourisme-Pays Thionvillois Tourisme - place Anne Grommerch (du lundi au vendredi de 10h à 17h) ou je choisis de les recevoir par courrier (frais d'envoi suivi en sus). Puis place au plaisir shopping / restaurant / café / etc, il passe en caisse et paye avec ses bons d'achat en faisant l'appoint au besoin !

### **COTE COMMERCANTS**

Pour les adhérents APECET, ils font automatiquement partie du dispositif.\*

Pour les non-adhérents, qui souhaitent participer au dispositif, il est OBLIGATOIRE de se faire référencer auprès de l'APECET pour intégrer la démarche.

Concrètement, le client vient dans votre commerce avec un ou des bon(s) d'achat « THIONVILLE J'ACHETE » d'un valeur de 10€, 20€, 50€. Cela correspond bien à 10€, 20€, 50€ de bon d'achat dans votre établissement.

C'est un moyen de paiement !

Vous conservez ces bons d'achat en les tamponnant de l'identité de votre commerce.

Vous les remettez à l'APECET qui vous réglera la somme correspondant à la valeur faciale du bon d'achat (10, 20, 50€ pour reprendre l'exemple) par chèque ou par virement bancaire, aucun frais de gestion ne sera prélevé sur cette opération.

Vous avez la possibilité d'adhérer à l'APECET quand vous le souhaitez.

N'hésitez pas à contacter l'équipe conviviale de l'APECET au 03 82 53 33 71 ou par mail [apacet2@orange.fr](mailto:apacet2@orange.fr)

\*hors exception - se référer à la liste des commerçants partenaires

CONTACTS PRESSE

Virginie Del Percio & Frédéric Hellich, tél : 06 87 28 85 12  
[presse@mairie-thionville.fr](mailto:presse@mairie-thionville.fr) • [thionville.fr](http://thionville.fr)